DE_090_2025

République Française

LOZERE

BARRE DES CEVENNES - Commune

Séance du vendredi 26 septembre 2025

Date convocation : 22 septembre 2025	*Le vingt-six septembre deux mille vingt-cinq, à 18h30, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL*
Membres en exercice : 9	**Présent(e)s :** Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUVEYROL
Présents : 5	
Votants : 8	**Absent(e)s et représenté(e)s:** Isabelle BENOIT représentée par François ROUVEYROL, Corentin CAPELIER représenté par Robert DEMOLIN, Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET
Pour : 8	
Contre : 0	**Excusé(e)s:**
Abstentions : 0	**Absent(e)s:** Patrick ROY
	Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Objet: Adhésion à l'association Hébergement et logement en Vallée Française pour un montant de 15 Euros.

Le Maire indique à l'Assemblée délibérante que dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif Pacte des Solidarités en lien avec les services de l'État (DDETSPP), il est nécessaire localement d'adhérer à une association d'aide au logement en capacité de proposer des services de proximité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'adhérer à l'association Hébergement et logement pour un montant de 15 Euros en 2025,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,

Le Secrétaire de séance — Jean-Claude AUBERLET

Le Président de séance — François ROUVEYROL

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.
  Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date de transmission de l'acte: 02/10/2025
Date de reception de l'AR: 02/10/2025
048-214800195-DE_090_2025-DE
A G E D I